Cac
fol.
FRC
9567

LES COMMENTS.

COMMENT ne ſeroit-on pas enchanté du Compte rendu de M. NECKER ? Il ſéduit par le ſtyle, il intéreſſe par l'objet, il éleve l'ame par la grandeur des idées, il l'emeut par l'onction du ſentiment, il pique la curioſité par la nouveauté du ſujet, il flatte l'eſpérance par de magnifiques promeſſes, il charme ſurtout par un ſuperbe réſultat qui autoriſe à conclure que jamais il n'y aura plus en France d'augmentation d'impôts, étant bien démontré que, même en temps de guerre, il n'y en a, ni ne doit y en avoir ? *Comment* donc ne pas admirer ? *Comment* ne pas s'extaſier ? *Comment* ne ſe preſſeroit-on pas d'inſcrire en lettres d'or, ſur la reliure bleue de l'ouvrage, ces mots : *A l'immortalité.*

MAIS *comment* au milieu d'un ſi juſte enjouement ſe trouve-t-il autant d'incrédules, lorſqu'il y a autant d'avantages à tout croire ; & lorſqu'au lieu de la foi aveugle qu'on tâchoit autrefois de ſurprendre par des préambules d'Edits, au moment qu'on vouloit emprunter, M. NECKER ne veut aujourd'hui qu'une foi éclairée, lorſqu'il dévoile tout, lorſqu'il ſoumet tout au jugement du Public, lorſqu'il l'excite à ſcruter lui-même tous les détails de la ſituation des finances de l'Etat, dont on lui faiſoit

conſtamment myſtere du temps qu'on croyoit encore aux vieilles maximes du Gouvernement, & qu'on ne connoiſſoit pas l'avantage de traiter ce Royaume-ci à la façon de l'Angleterre ?

Comment avoir encore de la défiance quand il n'y a plus rien de caché ? *Comment* nier ce qui eſt affirmé ſi hautement ? *Comment* révoquer en doute ce qui eſt calculé article par article ? N'eſt-ce pas ſe révolter contre l'évidence des chiffres.

Comment néanmoins n'être pas un peu ébranlé par des calculs très-contraires, appuyés d'obſervations très-ſpécieuſes, & qui pis eſt, ſoutenues de faits très-notoires qu'on trouve avec grand regret dans ces maudits écrits obſcurs, qui, malgré leur obſcurité, ne ſont que trop publics ; qu'on déſapprouve, mais qu'on lit, qui ne méritent pas croyance comme un ouvrage imprimé au Louvre, mais qui troublent la foi la mieux conditionnée ? *Comment* ſe défendre d'un petit frémiſſement involontaire d'incertitude, quand ces cruels Ecrivailleurs, qui ſemblent avoir juré de détruire les plus douces illuſions, oppoſent Mr. NECKER à lui-même ; ce qu'il a dit en 1776 à ce qu'il dit aujourd'hui ; ce qu'il dit dans un endroit, à ce qu'il dit dans un autre, & ce qui eſt ſu de tout le monde, à ce qui n'eſt ſu que de lui ? Si cette criaillerie n'eſt pas capable de troubler le repos d'un Adminiſtrateur, les faits qu'il releve fort indiſcrettement, ne laiſſent pas de jetter une certaine tribulation dans le cœur des plus fideles citoyens, & de ſemer quelques doutes dans les têtes les plus impartiales.

Seroit-ce un crime de douter, lorſqu'il n'en réſulte que le deſir de s'éclairer davantage; lorſqu'on ne demande qu'une plus ample inſtruction, devenue vraiment néceſſaire pour raffermir la confiance?

Hé *comment* Mr. Necker, qui au jour de la création du Compte rendu, a dit que la lumiere ſe faſſe, pourroit-il ne plus vouloir aujourd'hui que la lumiere ſe fit? *Comment*, après avoir préſenté au Public la ſatisfaction de voir clair où jadis il ne voyoit goutte, le laiſſeroit-il retomber dans une obſcurité inquiétante, & pire que ſon premier état? *Comment* refuſeroit-il aux ſupplications des gens de bonne foi, de ſouffler les nuages qui s'élevent autour des phénomenes lumineux qu'il a fait briller à leurs yeux? Qu'un noble dédain le venge des plats ſarcaſmes d'une troupe de détracteurs acharnés contre les courageux auteurs des réformes qui les ruinent; qu'il les laiſſe japper à ſes pieds, s'efforcer en vain de lacérer l'opinion publique & gloſer tant qu'ils voudront, tantôt ſur l'égoïſme & le ton ſuffiſant qu'il a cru pouvoir ſe permettre en parlant à ſon Maître, tantôt ſur le tribut d'éloges qu'il n'a pu s'empêcher de payer à la vertueuſe compagne de ſa vie; qu'il mépriſe leurs froides plaiſanteries; qu'il ferme l'oreille à leurs vagues contradictions; *qu'un homme d'une ame élevée ne deſcende point dans l'arene pour leur répondre:* c'eſt très-bien fait; il a raiſon. Mais *comment* lui, qui a ſi bien ſu ramener le Gouvernement à une conduite & plus ſimple & plus franche, refuſeroit-il des éclairciſſements demandés avec ſimpleſſe & franchiſe? *Comment*

pourroit-il ne pas tenir l'engagement qu'il a contracté à la face de l'Europe, de mettre au grand jour toute ſon adminiſtration ; & par conſéquent d'expliquer ce qu'on y trouveroit d'équivoque ? *Comment* ſe flatteroit-il de prolonger autant qu'il le faut l'heureuſe ivreſſe de confiance qu'il a ſi habilement produite, s'il paroiſſoit éluder de répondre à une douzaine de queſtions que de très-honnêtes Citoyens lui propoſent au nom du Public ſon très-humble & très-obéiſſant admirateur ? Les voici.

PREMIERE QUESTION.

COMMENT M. NECKER, pour faire entendre qu'il a trouvé les finances du Royaume en mauvais état, ſuppoſe-t-il dans ſon Compte rendu, qu'à la fin de l'année 1776, à l'époque où il en a pris la direction, il y avoit un déficit de vingt-quatre millions de la recette à la dépenſe ordinaire (1), tandis qu'à la même année & à la même époque, il a ſoutenu & prouvé, dans un Mémoire remis par lui à M. DE MAUREPAS, qu'on trouveroit aiſément en 1777 une reſſource de trente-ſept millions par an (2).

DANS l'état même des revenus & des dépenſes ; tel qu'il étoit alors, par le ſeul effet d'un examen plus exact & d'une meilleure combinaiſon, ſans augmentation d'impôts, ſans être injuſte envers

(1) Voyez les pages 6 & 9 du Compte rendu.

(2) Ces paroles ſont tirées mot à mot du Mémoire donné au mois de Juillte 1776, par Mr. NECKER.

perſonne ; ſans exiger inutilement de trop grands retranchements de dépenſe, ſans retirer les Domaines ou introduire d'autres nouveautés qui occaſionneroient des débats avec les Parlements ; & ſans pouvoir s'aider encore dans le moment des économies multipliées que le temps & le crédit pourroient faire naître ; *comment* la même perſonne qui, en réſumant l'état des affaires en 1776, finiſſoit par dire que ſans grands efforts on pourroit combler le déficit annuel & trouver un ſurplus annuel de dix millions, indépendamment des bonifications ultérieures qui étoient dès-lors enviſagées comme certaines dans l'ordre ſucceſſif des produits, & qui dans le Compte rendu par Mr. NECKER, ſont portés ſur le pied d'environ quinze millions (3) : *comment*, dis-je, cette même perſonne peut-elle faire reparoître aujourd'hui ce déficit, qu'alors elle faiſoit ſi bien évanouir ? *Comment* fait-elle évanouir les exeédents qu'alors elle faiſoit ſi bien paroître ?

QUESTION II.

COMMENT, dans le Compte rendu par Mr. NECKER, le chapitre de la dette arriérée, qui a toujours figuré dans les états que ſes prédéceſſeurs donnoient au Roi, eſt-il entiérement omis ? Serions-nous aſſez heureux pour que cette dette ſe trouvât tellement amoindrée, qu'elle ne valût plus la peine d'en parler & qu'elle n'influât point dans les réſultats ? Plût à Dieu... Mais Mr. NECKER n'ignore pas que, ſuivant l'état donné par la Fi-

(3) Loteries, jurandes, poudres, portion du Roi dans le bénéfice des Fermes, don gratuit du Clergé.

nance au commencement de 1776, la dette arriérée montoit alors à deux cents trois millions ; que depuis lors le peu qu'on en a acquitté, s'eſt reproduit avec accroiſſement, & que le total, y compris les dettes de la Marine, qui vont préſentement à plus de cent vingt millions, forme une maſſe d'environ trois cent cinquante millions ? *Comment* n'en fait-il état en façon quelconque dans ſon bilan ? *Comment* n'a-t-il pas craint que les créanciers de ces trois cent cinquante millions n'en conçuſſent de l'inquiétude ? Et *comment* ſe propoſe-t-il de les ſatisfaire tôt ou tard, ſans qu'il y paroiſſe dans le compte de la dépenſe ?

Qu'on enviſage comme l'on voudra cette maſſe énorme de dettes arriérées, il eſt impoſſible d'en libérer l'Etat par quelque moyen que ce puiſſe être, ſans que cela faſſe effet ſur la balance de la recette & de la dépenſe. Soit qu'à la paix on deſtine chaque année une ſomme pour en payer une partie, comme on faiſoit ci-devant, ſoit qu'on empruntât pour rembourſer, & qu'on ne comptât que l'intérêt des capitaux, ne ſera-ce pas dans tous les cas une charge annuelle juſqu'à l'entier acquittement ? *Comment* concevoir que Mr. Necker, après avoir annoncé qu'il alloit tout mettre au grand jour ſans aucune réſerve, n'ait pas dit un mot d'un article ſi important ?

QUESTION III.

COMMENT eſt-il poſſible que les intérêts & frais des anticipations ſur tous les revenus du Roi ne montent qu'à cinq

millions cinq cents mille livres par an, ce qui ne ſuppoſe qu'un capital de quatre-vingt-dix millions ſur le pied de 6 pour 100 ; lorſqu'il eſt notoire que les différents Banquiers dont Mr. NECKER ſe ſert & à qui il donne des valeurs, ont pris des engagements pour cent quarante-deux millions, & qu'au-delà de cette ſomme ; qui eſt la principale anticipation, il eſt encore obligé de s'aider des mêmes valeurs, à la concurrence de trente à quarante millions, ſoit par négociation, ſoit par remplacement des ſommes qu'il prend dans toutes les caiſſes dépendantes de l'autorité ; à meſure qu'il s'y trouve des fonds ? *Comment*, ſi cet objet, tout compris, va, comme on l'aſſure, à cent quatre-vingt millions, n'eſt-il porté que pour moitié dans le Compte rendu ? Si c'eſt parce que Mr. NECKER ſe propoſe de le réduire à ce taux dans l'état de paix, *comment* le pourra-t-il ſans le ſecours de quelqu'opération qui augmenteroit en proportion la dépenſe annuelle ? Ainſi, dans tous les cas, on demande toujours *comment*, pour l'intérêt inévitable de cent quatre-vingt millions d'anticipations à 6 pour 100, il n'a porté que cinq millions cinq cents mille liv. en dépenſe, & s'il n'y a pas erreur de pareille ſomme dans ſon compte.

QUESTION IV.

COMMENT ſe peut-il que le montant brut des impoſitions aille à cent quarante-huit millions cinq cents quatre-vingt-dix mille liv. ſuivant l'état de Mr. NECKER (1) ſans néanmoins

(1) Voyez page 105 du Compte rendu.

qu'elles ayent été augmentées, tandis qu'en 1776 ce même montant brut n'alloit, ſuivant l'état de Mr. de CLUGNY, qu'à cent quarante millions ſix cents quatre-vingt-quatre mille ſept cent trente liv. & tandis que, pendant la derniere guerre, il n'étoit qu'à cent cinquante-deux millions, quoiqu'il y eût alors doublement & triplement de capitation, troiſieme vingtieme, impoſition de milice, gardes-côtes & uſtenſiles ? il n'eſt pas queſtion, comme l'on voit, du plus ou du moins de déduction, ni de l'économie que Mr. NECKER peut avoir faite à leur égard, puiſqu'on ne conſidere ici que le brut de la recette, & non le produit net.

QUESTION V.

COMMENT, lorſque le prix du bail actuel de la Ferme générale n'eſt qu'à 122,900,000 liv. Mr. NECKER en fait-il, dans ſon Compte rendu, un revenu de cent vingt-ſix millions, ſur le ſeul fondement que les Fermiers-généraux ne ſont admis à un partage dans les bénéfices qu'au-delà de cette ſomme ? Eh ! *comment* ; par la même raiſon, eſtime-t-il les produits de la Régie générale à quarante millions ; comme ſi d'avoir arbitré le taux au-deſſus duquel il n'y auroit point de bénéfice à partager & point de remiſes à accorder, c'étoit une garantie que les produits monteront toujours au-deſſus de ce taux ; & comme s'il réſultoit de là une certitude que les récoltes, dont ces produits dépendent, ſeront conſtamment auſſi bonnes qu'elles l'ont été depuis cinq ans ? *Comment* évalue-t-il pareillement à quarante-

deux

deux millions le produit de la Régie des Domaines ; tandis que les Adminiſtrateurs eux-mêmes le trouvent exagéré à ce prix ; & qu'un des plus éclairés d'entr'eux l'a averti qu'on ne pouvoit compter que ſur trente-ſix millions environ ? Enfin, *comment* ajoute-t-il encore à ces évaluations forcées 1200, 000 liv. pour la portion du bénéfice du Roi ? Qui peut répondre que, ſur toutes ces fixations éventuelles, il n'y aura pas un mécompte de dix, douze ou quinze millions ?

QUESTION VI.

COMMENT Mr. NECKER comprend-t-il aujourd'hui dans la recette annuelle le produit du Domaine d'Occident, ſur le pied de quatre millions cent mille livres, tandis qu'il ne rapporte preſque rien pendant la guerre (1) ? Eſt-ce juſtifier cet article que de dire qu'il deviendra vrai à la paix ? Non, ſans doute ; car s'il falloit ſe porter à l'époque de la paix pour apprécier les objets de recette, il faudroit s'y porter auſſi pour apprécier les objets de dépenſe ; & pour lors on n'y gagneroit pas : bien au contraire, puiſqu'il faudroit faire entrer dans l'état des charges annuelles l'intérêt des nouveaux emprunts dont on aura beſoin juſqu'à la fin de la guerre ; l'accroiſſement des anticipations & de la dette arriérée.

(1) On dit qu'il rapporte préſentement quatre à cinq cents mille livres ; mais comme d'un autre côté les monnoies, dont on fait dans l'état des revenus un article de 500, 000 liv. coûtent plus qu'elles ne rapportent, on peut bien rayer abſolument cet article-ci.

Si l'on conſidere tous les payements dont le cours eſt ſuſpendu, & le ſupplément de fonds qu'il ſera néceſſaire de deſtiner par la ſuite au département de la Marine pour l'entretenir dans un état plus reſpectable qu'elle n'a été lorſqu'on n'y aſſignoit que les trente-un millions de l'ancien fonds ordinaire que Mr. NECKER porte ſeulement en dépenſe, il eſt évident qu'à la paix il y aura bien plus d'augmentation dans la dépenſe ordinaire, qu'il n'y aura d'augmentation dans la recette; & de ce qu'on ne compte pas l'une aujourd'hui, il ne faut pas non plus compter l'autre. *Comment* croire que M. NECKER ait voulu préſenter un tableau verſatile, roulant ſur des pivots & relatif tantôt à une hypotheſe, tantôt à une autre, ſuivant le beſoin (1)?

QUESTION VII.

COMMENT pourroit-on conſidérer aujourd'hui comme revenu annuel les trois millions quatre cents mille livres que Mr. NECKER a employées dans ſon tableau pour le don gratuit du Clergé, en le ſuppoſant réparti en cinq années, tandis que dans le fait la totalité de ce don gratuit a été mangée à l'avance; enſorte que juſqu'à la premiere aſſemblée du Clergé, c'eſt-à-dire d'ici à quatre ans, ce prétendu revenu ſera nul? *Comment* peut-il donc entrer en compte au moment préſent? On a beau dire qu'il s'agit du revenu ordinaire; encore faut-il que cet ordinaire, pour qu'on ne meure pas de faim à côté, ſoit compoſé d'objets

(1) Ce qu'on obſerve en cet endroit peut s'appliquer également à tous les autres qu'on prétendroit avoir calculés ſur le pied de la paix.

effectifs & actuels Veut-on fonder la confiance des créanciers de l'Etat sur un apperçu idéal ? Il en est du projet de distribuer en cinq années le don gratuit du Clergé, à commencer en 1785 ; comme de toutes les autres bonifications qu'on pourra effectuer alors, & qui en attendant, ne peuvent servir qu'à nourrir l'espérance, on le repete, si l'on fait entrer dans un des plateaux de la balance le revenu à venir : or certainement c'est ce qu'on ne fait pas dans le tableau du Compte rendu. On va faire à cette occasion une question plus générale à Mr. NECKER.

QUESTION VIII.

COMMENT peut-on comparer le revenu & la dépense du Royaume, sans les rapporter l'un & l'autre à une année quelconque déterminée ? Et *comment* les deux états qui forment le tableau des Finances dans le Compte rendu de Mr. NECKER, peuvent-ils donner un résultat annuel, lorsque les objets qui les composent respectivement ne sont pas contemporains ; c'est-à-dire lorsque, par exemple, on voit d'un côté toute la dépense calculée sur l'année 1780, tellement qu'on n'y comprend pas même l'intérêt du dernier emprunt, & que d'un autre côté l'on trouve dans l'état des revenus des articles qui n'écherront qu'en 1781 ; d'autres qui ne peuvent être comptés que pour l'année 1782 ; d'autres qui ne seront en valeur qu'à la paix ; par conséquent on ne sait quand ; d'autres enfin qui ne commenceront qu'en 1785, comme on l'a observé ci-dessus ? On se demande, quel est donc le but de cette confusion d'époques ?

Quelle eſt cette nouvelle méthode de faire des états ? Et quelle induction peut-on tirer du calcul de ce qui entre au Tréſor royal & de ce qui en ſort, quand les années ne ſe correſpondent point, & quand on en réunit pluſieurs dans une pour la groſſir, en mêlant le préſent avec le futur, l'effectif avec l'éventuel, & ce qui eſt réel avec ce qui n'eſt qu'eſpéré ?

QUESTION IX.

COMMENT & pourquoi Mr. NECKER réduit-il, dans ſon tableau, à trois millions ſeulement le fonds réſervé aux dépenſes extraordinaires & cas imprévus, tandis que de tout temps cette réſerve a été fixée à dix millions, & que très-ſouvent elle a été inſuffiſante, notamment dans les années d'épizootie, de cherté des bleds, &c. ?

Tous les prédéceſſeurs de Mr. NECKER, guidés par l'expérience, ont porté cet article ſur le pied de dix millions dans leurs états. Mr. NECKER, qui n'a garde de les prendre pour modeles, a une toute autre maniere de prévoir ce qui eſt imprévu : mais il eſt ſûr des événements. Si l'on ne craignoit de trop multiplier les queſtions, on lui en feroit encore ſur pluſieurs autres réductions auſſi étonnantes. On eſt très-porté à en trouver l'explication dans l'eſprit économique de Mr. NECKER ; mais on auroit deſiré que, pour combler la ſatisfaction du Public, il eût fait appercevoir en quoi conſiſtent les retranchements qui ont ainſi diminué la dépenſe ; qu'il eût montré ſur quel article ils

portent, & qu'il eût donné des calculs détaillés de leur réſultat.

QUESTION X.

COMMENT Mr. NECKER a-t-il pu ſuffiſamment porter en dépenſe l'intérêt du montant des Charges ſupprimées en tous genres, & par quel motif, à l'article du rembourſement des capitaux, ne deſtine-t-il aucun fonds pour la Finance de ces Charges, quoique le Roi en les ſupprimant ſe ſoit ſolemnellement engagé à les rembourſer?

EN général on trouve du louche, &, s'il eſt permis de le dire, un peu d'eſcamotage dans ce qui concerne les rembourſements. Les ſommes qui y ſont deſtinées dans l'état de Mr. NECKER, ſont beaucoup moindres qu'elles n'étoient dans ceux de ſes prédéceſſeurs, quoique les engagements d'en faire ſe ſoient fort accrus. On étale beaucoup les dix-ſept millions affectés par le dernier chapitre à des rembourſements; & l'on prétend que le fonds deſtiné à éteindre les capitaux, doit être enviſagé comme un ſuperflu (1). Cependant Mr. NECKER ſait parfaitement que rien n'eſt plus néceſſaire que ces rembourſements, qui ſont de telle nature que ſans eux le crédit ſur lequel porte le ſervice courant, manqueroit totalement. Le Public a été étonné de ne pas trouver en ligne de compte les rembourſements des loteries, quoique réglés à termes fixes; il n'a pas bien compris *comment* on a cru pouvoir les remplacer par l'intérêt du capital qu'on

(1) Page 5 du Compte rendu.

pourroit emprunter pour y être employé. Il a bien vu qu'on en a uſé de même pour couvrir le déficit que le rachat du centieme denier avoit occaſionné dans le revenu des parties caſuelles, qui eſt cependant porté en entier dans la recette annuelle; mais il voudroit ſavoir ſi cette opération, qui conſiſte à ſubſtituer dans un état de recette & dépenſe l'intérêt d'un emprunt ſuppoſé, à des rembourſements aſſignés ſur une année & qui doivent faire partie de la dépenſe, eſt bien loyale en Adminiſtration. Il eſt certain qu'avec une pareille méthode, quelqu'un qui ſeroit dans le cas de donner un état de ſa dépenſe annuelle, pourroit aiſément la faire paſſer pour n'être que la vingtieme partie de ce qu'elle ſeroit réellement; il n'auroit qu'à mettre au lieu du montant de chaque article, l'intérêt à cinq pour cent de la ſomme néceſſaire pour le payer par un emprunt : ainſi, par exemple, ſi le loyer de ſa maiſon étoit de 10000 liv., ne porter en compte de dépenſe que 500 liv.; s'il avoit un mémoire de 4000 liv. à acquitter, en faire un article de 200 liv.

QUESTION XI.

COMMENT Mr. Necker veut-il qu'on croie fermement au bon état actuel des Finances, tel qu'il eſt expoſé dans le Compte public qu'il a rendu du ſuccès de ſes travaux, tandis qu'au moment même de la préſentation de ce Compte, on a vu s'ouvrir l'emprunt viager le plus onéreux; un emprunt du genre de ceux que le Public enviſage comme un ſignal de détreſſe, un emprunt qui en effet eſt tel que dans l'eſpace des ſoixante an-

nées environ qui s'écouleront avant l'extinction des rentes, le Roi aura payé au moins quatre fois le capital ?

Comment ne ſent-il pas qu'exiger aujourd'hui ſur le ſupplément de rentes, ordonné par l'Edit qui vient d'être enregiſtré, la retenue du dixieme dont le premier emprunt avoit été affranchi, c'eſt avouer qu'il a tort de charger inutilement l'Etat ; d'un trop fort intérêt ?

Comment ne voit-il pas en même temps, que les murmures s'élevent contre lui ? Eh ! quelle odieuſe impreſſion réſulte de ce qu'il eſt notoire que, lorſqu'il n'y avoit encore qu'environ cinquante millions portés à l'emprunt du mois de Février dernier, dont le capital eſt eſtimé devoir aller à près de ſoixante & quinze millions, il l'a fermé ſubitement pour diſtribuer les vingt-cinq millions reſtants aux Banquiers, ſur leurs ſoumiſſions, en vertu de la prédilection qu'il a pour eux, & au préjudice des particuliers en grand nombre, qui s'étant fait inſcrire dès les premiers moments & ayant leur argent tout prêt, attendoient avec ſécurité, pour l'aller compter au Tréſor royal, qu'il y eût moins de preſſe, & qu'on eût le temps de les expédier ? *Comment* ſe défendre de trouver injuſte & choquante une préférence qui fait rayer ceux qui avoient un droit acquis, pour inſtituer ceux qu'on favoriſe, & leur donner le moyen de gagner beaucoup ſur la revente ? *Comment* Mr. NECKER n'a-t il pas craint de fortifier infiniment cette préſomption très-naturelle & le cri général qu'elle excite, lorſque baiſſant l'intérêt de l'emprunt aſſuré, il a l'air

de vouloir augmenter le profit de l'agiotage qu'il devroit empêcher ? Tout cela fait mal à l'opinion qu'on avoit de ſon extrême déſintéreſſement.

QUESTION XII.

COMMENT enfin, car il faut finir d'importuner Mr. NECKER, *comment* peut-il ſe perſuader de bonne foi, que le glorieux & très-fructueux effet que ſon Compte rendu a produit dans le premier moment, pourra ſe ſoutenir, quelque ſujet qu'il ait de compter ſur l'appui des conſidérations politiques, ſur l'enthouſiaſme de ſes admirateurs & ſur le ſilence des gens ſages ? Peut-il ſe flatter qu'il ne ſortira pas du ſein de la vérité quelques rayons de lumiere, ſuffiſants pour diſſiper & faire évaporer en fumée ce fantôme trop merveilleux, aux pieds duquel la foule éblouie viendroit ériger un autel ? Trois raiſons doivent le lui faire craindre.

La premiere, c'eſt qu'il paroît exceſſivement invraiſemblable qu'en quatre années, pendant la guerre, & tout en chargeant l'Etat de quarante à cinquante millions de nouveaux intérêts, on eût pu parvenir à combler un déficit de vingt-quatre millions, & à procurer un excédent de vingt-ſept, ou, pour parler plus correctement, de dix millions.

La ſeconde, c'eſt que d'après ſon tableau conſidéré en lui-même & de près, en écartant ſeulement les articles de la

recette

recette qui ne ſont que poſtiches & pour l'ornement, comme le don gratuit du Clergé, le domaine d'Occident, les monnoies, &c. ajoutant aux charges ce qui eſt évidemment omis, comme la dette arriérée; la moitié des anticipations, &c. laiſſant dans le néant cet excédent de dix millions, être éphémere qui a déjà rempli ſa courte deſtinée, ayant été abſorbé & dévoré dans ſon berceau par l'emprunt né preſqu'en même temps que lui: on eſt forcé de reconnoître qu'il n'y a ni de quoi ſe tant vanter du paſſé, ni de quoi s'applaudir ſi fort du préſent, & qu'il y auroit encore moins de quoi être entiérement raſſuré ſur l'avenir, s'il n'y avoit pas d'autre reſſource que celle du Compte rendu. Eh, *combien* n'y en a-t-il pas dans un Royaume où les moyens ſe reproduiſent par la dépenſe même?

La troiſieme, c'eſt que ce ſeroit pire encore, ſi récapitulant ce qui réſulteroit des deux, trois, cinq, ſix, ſept, neuf & dixieme queſtions qu'on vient de faire, en cas qu'elles reſtaſſent ſans réponſe, on calculoit de combien de millions ſeroit alors la différence & le mécompte. On ſe gardera de faire ici ce calcul. Puiſſe-t-il ſe dérober à tous les regards! Puiſſe Mr. Necker, par des explications claires & convaincantes, détruire entiérement des doutes qui d'eux-mêmes ont déjà trop percé dans le public pour qu'il ſoit encore poſſible de les diſſimuler, puiſqu'il n'importe pas au bien même de l'Etat de les approfondir?

Qu'on ne croie pas qu'il puiſſe être utile de laiſſer ſubſiſter des preſtiges ſéducteurs, qui en careſſant les opinions populai-

res ; égareroient les vues du Gouvernement ; prépareroient des entraves à ſes opérations, & rendroient infaiſable ce que le beſoin pourroit rendre néceſſaire. Ce ſeroit donc, pour un bien momentané faire une plaie plus profonde à l'Etat. Ecoutons ſur cela Mr. NECKER lui-même. Voulant prouver que c'eſt une grande vue d'Adminiſtration, & que ce ſeroit une inſtitution fort heureuſe, que de mettre toujours la ſituation des Finances à découvert aux yeux du Public, il obſerve (1) qu'un crédit qui n'eſt pas mérité, n'eſt qu'un avantage paſſager, qui en entretenant une illuſion trompeuſe & en favoriſant l'indifférence de l'Adminiſtration, ne tarde pas d'être ſuivi par des opérations malheureuſes, dont l'impreſſion eſt longue à guérir. Il a bien raiſon, & il faut prévenir ces ſuites malheureuſes. D'ailleurs, il n'y a point d'erreur éternelle ; & quelque bon à tromper, quelque facile à engouer que ſoit le Public de France, il s'y trouve des gens aſſez éclairés pour découvrir le vrai, & aſſez courageux pour le dire. Il s'en préſentera : gardons-nous d'en douter ; & ils ſe feront d'autant moins de ſcrupule d'expoſer le véritable état des choſes, qu'intrinſéquement il eſt tel que nos ennemis ne ſauroient s'en prévaloir, ni la Nation s'en alarmer. Eſt-il donc beſoin d'avoir recours à l'illuſion, pour perſuader ce qu'on peut prouver géométriquement, que les moyens de la France ſont à ceux de l'Angleterre comme l'opulence eſt à l'épuiſement ? Une population triple, un numéraire preſque double, un meilleur ſol,

(1) Page 3 du Compte rendu.

un climat plus heureux ; & tout ce que l'amour pour le Sourain ajoute au patriotiſme, voilà nos vrais avantages ſur nos ennemis ; ils les connoiſſent bien, & peut-être ſont-ils ſeulement étonnés de ce que nous ne les leur faiſons pas reſſentir davantage. Ce n'eſt pas avec des Comptes rendus, ce n'eſt pas en nous faiſant gloire d'imiter leurs conſtitutions, ce n'eſt pas en ſoupirant ſans ceſſe après la paix, c'eſt en déployant contr'eux toutes nos forces, c'eſt en les attaquant de toutes parts, c'eſt en pouſſant la guerre avec la plus grande vigueur, que nous pouvons, que nous devons les convaincre de notre ſupériorité. Seroit-il digne de la France de chercher une reſſource dans des tableaux de ſituation, qu'on ſait bien être toujours ce qu'on veut qu'ils ſoient, & qui, en derniere analyſe, n'aboutiſſent qu'à de vaines diſputes ?

CONCLUSIONS.

Cependant, puiſque telle eſt notre deſtinée, & qu'il a paru très-heureux d'établir une diſcuſſion publique ſur les finances du Royaume, diſcutons donc ; le ſilence n'eſt plus de ſaiſon, quand on a défié toutes les langues : après avoir provoqué l'examen, il ſeroit inconſéquent de ne pas répondre aux doutes, & plus inconſéquent encore de ſe fâcher contre ceux qui les propoſent après en avoir fourni le ſujet, de ſe tourmenter pour intercepter tout ce que la critique pourroit faire éclorre après avoir paru la défier, de traiter de criminelles les moindres objections, après avoir annoncé qu'on les bravoit toutes, & de punir une

chose dont on a soi-même donné l'exemple (1). Mr NECKER doit du moins distinguer ce qui tend uniquement à éclaircir la matiere, & qui porte le caractere de la bonne intention, comme les questions qu'on vient de lui faire ; la solution qu'on le prie d'y donner, il la doit au maintien de la confiance, il la doit au bien de l'Etat, il la doit à lui-même ; s'il s'y refusoit, il ne pourroit plus compter si fiérement sur l'opinion publique ; & s'il en coûte à un homme de son caractere de s'abaisser jusqu'aux explications, c'est encore un sacrifice à unir à tant d'autres, dont le Roi & la Nation lui sont redevables. Au surplus, le rédacteur de ces questions, qui auroit préféré de les adresser à Mr. NECKER directement & pour lui seul, si lui-même n'avoit pas rendu la publicité nécessaire, s'engage de très-bonne foi à rendre l'hommage le plus solemnel à la vérité du Compte rendu, aussi-tôt qu'elle lui aura été démontrée par les réponses qu'il sollicite ; auquel cas les objections même auroient produit un grand bien.

(1) Voyez l'ouvrage sur les grains, publié en 1775.